

Décision 16-DCC-11 du 26 janvier 2016

relative à la prise de contrôle exclusif par la société FPLPH (groupe Casino) de deux magasins de commerce de détail à dominante alimentaire

Posted on: 25 février 2016 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Sté Franprix Leader Price
Holding

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)**

2 magasins à dominante
alimentaire sous l'enseigne U
Express

Lire

le texte intégral de la décision

61.33 Ko